
Quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 23 mai 2023 à 19 h, au Centre des loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jonathan Tedeschi	Président (2024)
M. Émile Chartier-Thibault	Vice-président (2025)
Mme Hélène Paradis	Secrétaire (2025)
M. Bruno Thériault	Trésorier (2025)
Mme Sara Caron-Guay	Administratrice (2024)
Mme Rachel Lévesque	Administratrice (2024)
Mme Maude Rodrigue	Administratrice (2025)
M. Benoit Charest	Administrateur coopté (2024)

Membre sans droit de vote :

Mme Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district Montcalm–Saint-Sacrement
--------------------------------	---

ABSENCE

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district Cap-aux-Diamants
----------------------------	---

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Mme Marie-Pierre Larose	Conseillère en urbanisme

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-04-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-04-03 Demande d'opinion – Stationnement commercial
- 23-04-04 Période d'échanges des conseillères municipales
- 23-04-05 Période de questions et commentaires du public
- 23-04-06 Cooptation et nomination des nouveaux dirigeants
- 23-04-07 Adoption du procès-verbal du 28 mars 2023
- 23-04-08 Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier
- 23-04-09 Période des comités de travail du conseil d'administration
- 23-04-10 Trésorerie
- 23-04-11 Fonctionnement du conseil d'administration
- 23-04-12 Divers
- 23-04-13 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-04-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Sara Caron-Guay agit à titre de présidente d'assemblée. La séance est ouverte à 19 h.

23-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre des points est modifié.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

23-04-03 Demande d'opinion – Stationnement commercial

La consultation publique sur le projet de modification réglementaire visant à retirer le groupe d'usages C30 Stationnement et poste de taxi dans plusieurs zones du [Programme particulier d'urbanisme \(PPU\) pour la colline Parlementaire](#) et du district de Cap-aux-Diamants a eu lieu le lundi 1^{er} mai.

L'enregistrement de la consultation de même que la documentation relative au projet sont disponibles sur la fiche de participation citoyenne consacrée au projet ([fiche 510](#)).

La consultation écrite a eu lieu en ligne du 2 au 8 mai 2023. Un seul commentaire a été formulé.

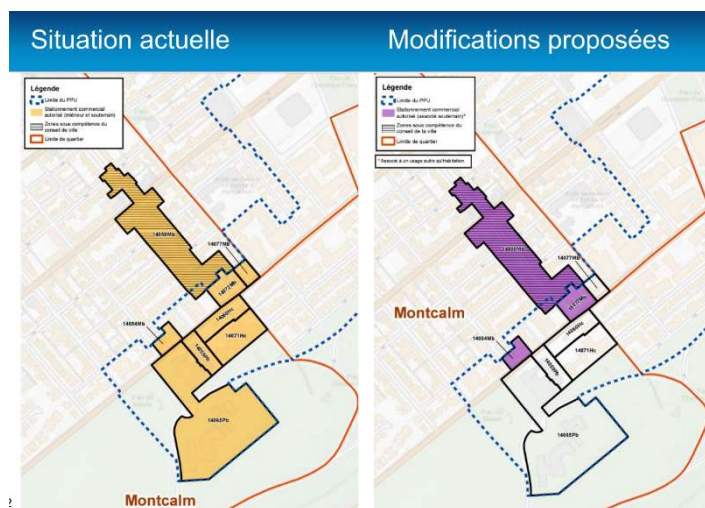
Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier ont reçu copie du rapport provisoire de la consultation publique.

À la demande du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou, le conseil d'administration est appelé ce soir à émettre son opinion quant à ce projet de modifications réglementaires.

Mme Larose débute la [présentation du projet de modifications](#). Cinq règlements sont concernés et le conseil de quartier est appelé à se prononcer sur l'un d'entre eux.

Les questions et commentaires formulés lors de la présente assemblée font partie du rapport de la consultation publique qui sera rendu public sur la fiche de participation citoyenne ([fiche 510](#)).

Les trois options possibles en réponse à la demande d'opinion sont : A. l'acceptation du projet de modification ; B. le refus de la modification (ou statu quo) ; et C. l'acceptation sous réserve de certaines conditions.



RÉSOLUTION 23-04-18

Concernant l'opinion du conseil de quartier relativement au projet de modifications portant sur le règlement R.C.A.1V.Q. 479

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Montcalm recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire (R.C.A.1V.Q. 479) relativement au stationnement commercial, mais il souhaiterait que la Ville prenne la tangente de diminuer le stationnement de surface et crée des circonstances qui favorisent l'implantation de stationnements souterrains pour que les espaces publics puissent être employés à d'autres usages.

23-04-04 Période d'échanges des conseillères municipales

Grande Allée – Concernant les véhicules bruyants, Mme Vallières-Roland mentionne qu'il faut appeler le 311 pour signaler un problème récurrent et le 911 lorsque l'événement dont on est témoin pourrait porter atteinte à la sécurité publique. Une opération policière s'est tenue le 20 mai dernier sur Grande Allée, entre 18 h et minuit. Comme c'est très récent, les résultats seront présentés à une prochaine assemblée. À la demande d'un citoyen, elle s'informerera sur la raison pour laquelle les opérations policières se terminent à minuit.

Concernant la circulation entre l'avenue de Laune et la rue de Claire-Fontaine, un relevé de vitesse sera réalisé prochainement.

Stationnement zone 8 – Les agents de stationnement ont été avisés d'être plus attentifs concernant les infractions dans la zone (stationnement sans vignette).

Travaux – Plusieurs équipes travaillent à la coordination des nombreux projets et travaux dans le quartier afin d'en réduire les impacts sur les citoyens.

Îlot Bérubé, 195, chemin Sainte-Foy – La Ville a émis un permis de construction récemment et les travaux ont débuté. Le projet est conforme au zonage actuel qui a été

modifié en 2019 pour tenir compte du projet. La consultation publique à ce sujet s'est tenue le 24 septembre 2019 et le règlement [R.C.A.1V.Q. 373](#) relatif à la zone 14066Mb a été adopté le 31 octobre 2019. La Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) a autorisé le projet. Celui-ci comprendra 6 étages avec du commercial au rez-de-chaussée et du résidentiel aux étages supérieurs. Il y a un pourcentage de grand logement applicable.

Avenue Cartier piétonne – Après de nombreuses discussions, l'avenue Cartier sera piétonne encore cette année, mais seulement les dimanches. Les commerçants ont fait preuve d'ouverture à la suite des représentations des citoyens. Le calendrier est disponible sur la [page web des rues piétonnes](#). Les personnes présentes reviennent sur les raisons invoquées par les commerçants pour refuser la piétonnisation de l'avenue.

Entre le boulevard René-Lévesque et la rue Aberdeen	Le 24 juin de 9 h à 20 h 30
	Les dimanches 9, 16 et 23 juillet et 6, 13, 20 et 27 août de 10 h 30 à 20 h
	Le dimanche 30 juillet de 8 h à 17 h
	Le dimanche 3 septembre de 10 h 30 à 20 h

Nettoyage printanier – Les rues principales et les artères commerciales de même que les pistes cyclables ont été nettoyées. Le nettoyage des rues résidentielles est réalisé à 60%.

Marquage au sol – Le marquage sera effectué dès que le temps sera au sec et la température au sol supérieure au 10°C. Comme le marquage des traverses piétonnes est plus sécuritaire, un citoyen demande s'il y a des priorités à la Ville à ce sujet. Ces priorités seront précisées à la prochaine assemblée.

Rencontre annuelle – Comme le permet la politique de participation publique de la Ville de Québec ([R.V.Q. 2705, article 40](#)), Mme Vallières-Roland tiendra son assemblée publique d'information le 31 mai prochain au Collège Mérici à compter de 19 h. C'est le moment de faire un bilan des actions réalisées et d'échanger avec les citoyens.

Activités estivales – La Ville a fait part de la liste des activités prévues en juin, juillet et août. À suivre dans le bulletin Ma Ville et dans l'infolettre culturelle ([page web](#)).

23-04-05 Période de questions et commentaires du public

Stationnement – À quand une réflexion plus globale et une sensibilisation des citoyens par rapport au coût caché du stationnement? Le besoin en stationnement est tel qu'on a moins de place pour du logement, du verdissement, des pistes cyclables, etc. Mme Vallières-Roland indique que cette réflexion est déjà amorcée. La Ville doit être en mesure d'offrir des alternatives, d'où le projet de tramway et des projets de corridors cyclables. Mais il y aura toujours un besoin pour des voitures et du stationnement et la Ville doit en tenir compte.

Entretien municipal – Qui est responsable à la Ville de l'entretien à la suite de travaux effectués comme la pose de dallage? On reviendra sur le sujet à une autre assemblée.

Stations de tramway – Quand sera-t-il possible de faire des propositions pour l'apparence des stations (résolution 22-CA-04) ? Un citoyen a fait parvenir deux projets de proposition à cet égard, propositions qu'il souhaite soumettre au prochain comité Cadre bâti et Environnement.

Coteau Sainte-Genève – La Ville est-elle intéressée à poursuivre l'aménagement du coteau et qu'est-il advenu des sommes qui devaient être affectées à cet aménagement ? La même question a déjà été posée à l'assemblée du [28 février 23](#). Mme Catherine Vallières-Roland indique le coteau ne fait pas partie de la liste des priorités en termes d'engagement pour l'ensemble des projets du quartier, mais ça n'exclut pas qu'il y ait des projets par la suite.

Le citoyen aimerait connaître l'intérêt du conseil de quartier à poursuivre l'aménagement du coteau. Le projet initial était de relier le Vieux-Québec à la côte Saint-Sacrement en passant par le coteau Sainte-Genève.

Mme Paradis suggère qu'on demande une reddition de compte par rapport à une somme d'environ 800K \$ qui aurait été planifiée, mais non dépensée (voir le procès-verbal du [28 février 23](#)). On estime qu'il est important d'avoir l'heure juste à ce sujet. On souhaite également connaître les projets éventuels de la Ville par rapport au coteau.

Les citoyens pourraient également être consultés. Un citoyen mentionne qu'il existe un groupe Facebook des [AmiEs du Coteau Sainte-Genève](#).

Promenade Samuel-De Champlain – Avec photos à l'appui, un citoyen conteste la signalisation qui entrave le parcours cycliste sur la nouvelle section de la promenade. Faute de temps, le sujet est reporté à une autre assemblée. On rappelle que le 311 demeure l'endroit où faire part de telles considérations.

23-04-06 Cooptation et nomination des nouveaux dirigeants

- **Cooptation**

Une candidature a été déposée.

M. Benoit Charest est invité à se présenter. Il demeure dans le quartier depuis une quarantaine d'années. Il est maintenant retraité d'où son intérêt à devenir administrateur. Il est historien de formation, anciennement à l'emploi de Parcs Canada. Il s'intéresse à la vie urbaine et au quartier.

RÉSOLUTION 23-04-19

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M. Benoit Charest à titre de membre coopté est complète et conforme ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M. Benoit Charest comme administrateur coopté au sein du conseil d'administration du conseil de quartier. Son mandat commence maintenant et se termine à l'assemblée générale d'avril 2024.

RÉSOLUTION 23-04-20

Concernant la désignation des dirigeants du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE la répartition des postes a fait l'objet d'échanges lors d'une rencontre de travail des membres du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE M. Jonathan Tedeschi, M. Émile Chartier-Thibault, M. Bruno Thériault et Mme Hélène Paradis sont respectivement intéressés par la présidence, la vice-présidence, la trésorerie et le secrétariat ;

CONSIDÉRANT QU'aucun autre membre du conseil d'administration ne se dit intéressé par l'une ou l'autre de ces fonctions ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M. Jonathan Tedeschi, président, M. Émile Chartier-Thibault, vice-président, M. Thériault, trésorier, et Mme Hélène Paradis, secrétaire, du conseil de quartier de Montcalm.

RÉSOLUTION 23-04-21

Concernant la désignation des signataires des effets bancaires

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2023 ;

Considérant que lors de l'assemblée ordinaire du 23 mai 2023, M. Jonathan Tedeschi est élu président, M. Bruno Thériault, trésorier, et Mme Hélène Paradis, secrétaire, du conseil d'administration du conseil de quartier ;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont les personnes qui occupent les postes de président, trésorier et secrétaire (deux signatures sur les trois) ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M. Jonathan Tedeschi, président, M. Bruno Thériault, trésorier et Mme Hélène Paradis, secrétaire, signataires des effets bancaires. Les changements doivent être effectués auprès de l'institution financière et les noms de Mme Sara Caron-Guay et de Mme Anne Gagné doivent être retirés de la liste des signataires.

Les modifications relatives aux dirigeants du conseil de quartier doivent être faites auprès du Registre des entreprises avant d'être faites auprès de l'institution bancaire.

Mme Caron-Guay poursuit son rôle de présidente de la présente assemblée.

23-04-07 Adoption du procès-verbal du 28 mars 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 28 mars 2023.

23-04-08 Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier

En l'absence de Mme Vallières-Roland, le point est remis à la prochaine assemblée.

23-04-09 Période des comités de travail du conseil d'administration

- **Transport**

Mme Hélène Paradis mentionne que d'ici la fin de l'année scolaire, un projet de rue-école pourrait avoir lieu sur la rue Brown ou la rue Père-Marquette. Il faut se concerter avec l'école. Si des gens sont intéressés à contribuer à l'organisation de cette activité, n'hésitez pas à en faire part au conseil d'administration.

M. Tedeschi demeure le représentant désigné du conseil de quartier à la Table de concertation Vélo.

- **Environnement**

Mme Rachel Lévesque a fait part de son intérêt pour s'occuper du comité Environnement.

Le comité est renommé Environnement. Le volet cadre bâti pourra faire partie de son mandat si des dossiers se présentent.

- **Communications et Relations avec les citoyens**

Mme Maude Rodrigue a fait part de son intérêt pour ce comité.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre ou plusieurs des trois comités sont invitées à laisser leur nom et leur courriel sur la feuille prévue à cet effet. Les représentants d'organisme communautaire peuvent également laisser leurs coordonnées.

23-04-10 Trésorerie

- **État des revenus et dépenses**

Mme Saint-Pierre remet un montant de 2 000 \$ pour le projet de sécurité routière 2023 à réaliser en collaboration avec le conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert (sommaire décisionnel [TM2023-063](#)).

- **Paiement et factures**

RÉSOLUTION 23-04-22

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'abonnement à Monmontcalm

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme d'environ 350 \$ pour renouveler le forfait de base d'abonnement au média local Monmontcalm.

RÉSOLUTION 23-04-23

CONSIDÉRANT la résolution 23-02-08 relative à un engagement financier de 500 \$ pour la tenue d'un événement citoyen sur le terrain de Quebec High School

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 500 \$ pour l'événement tenu sur le terrain de Quebec High School.

RÉSOLUTION 23-04-24

CONSIDÉRANT la tenue d'un comité de travail le 17 avril 2023 au centre Lucien-Borne relativement au projet de tramway

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser la somme de 117 \$ à Mme Sara Caron-Guay pour les dépenses encourues pour un goûter du comité de travail (pizza, dessert et breuvage).

23-04-11 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Consultations publiques à venir**

Demande d'opinion sur un projet résidentiel à la prochaine assemblée du conseil d'administration qui se tiendra le mardi 27 juin.

- **Correspondance**

Conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert – demande pour la présence de deux représentants du conseil de quartier à une rencontre qui se tiendra avec la Ville.

Mobilisation Haute-Ville – L'organisme tiendra son rendez-vous communautaire annuel le samedi 27 mai sur la rue Saint-Jean, de 10 à 15 h.

23-04-12 Divers

Formation pour les nouveaux membres des conseils d'administration – le 6 juin au Club social Victoria. La formation sur l'urbanisme aura lieu en septembre.

Mme Hélène Saint-Pierre félicite la présidente sortante, Mme Sara Caron-Guay, qui est chaleureusement applaudie.

23-04-13 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 35.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 27 juin 2023.

M. Jonathan Tedeschi
Président

Mme Hélène Paradis
Secrétaire

ANNEXE

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-04-18 – Demande d’opinion, mai 23	Conseil d’arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur de l’adoption du règlement R.C.A.1V.Q. 479 relatif au stationnement commercial.	
23-03-14 – Intersections surélevées, mars 23	Ville	Aménager quinze intersections surélevées sur différentes rues du quartier afin de faciliter la mobilité active	
23-02-08 – Quebec High School, consultation, fév. 23	Groupe citoyen	Engagement financier de 500 \$ pour la tenue d’un événement sur l’avenir du terrain et du bâtiment	L’événement s’est tenu le samedi 15 avril 23 (résolution de paiement 23-04-23, mai 23).
23-02-07 – Avenue Cartier, piétonnisation 2023, fév. 23	Ville	Reconduire en 2023 la piétonnisation de l’avenue Cartier	L’avenue sera piétonne le dimanche seulement, mai 23 .
23-02-06 – École Anne Hébert, table locale de sécurité, fév. 23	Ville	Mettre en place une Table locale de sécurité routière et établir un plan d’action triennal	
23-01-03 – Toits vert ou pâle, janv. 23	Ville	Modification au règlement (R.V.Q. 1400) pour exiger des toits vert ou blanc et programme de subvention	
23-01-02 – École Anne-Hébert – vitesse, janv. 23	Ville	Surveillance policière et indicateur de vitesse	
23-01-01 – École Anne-Hébert, rue-école et trottoir élargi, janv. 23	Ville	Projet-pilote de rue-école, trottoir plus large, plantation d’arbres sur l’avenue Brown et radars photos	
22-CA-37 – Verdissement des stationnements – Lettres, déc. 22	Conseil d’administration	Lettre aux propriétaires et conseils de quartier.	Lettres transmises fin janvier 2023 aux propriétaires et aux conseils de quartier. Aucune réponse à ce jour, mai 23 .
22-CA-33 - Feux piétons, nov. 22	Ville	Rencontre sur la gestion et l’amélioration des feux piétons.	Demande transmise mais aucune réponse à ce jour.
22-CA-32 - Insertion du tramway dans Montcalm, résolution, nov. 22	BPT	Rencontre supplémentaire sur l’insertion du tramway dans Montcalm	La rencontre a eu lieu le 17 avril 23 avec le conseil de quartier et son comité Transport.
22-CA-29 – Projet sécurité routière 2023, oct. 22	Ville	Subvention pour un projet en partenariat avec le conseil d’établissement de l’école Anne-Hébert.	Demande en nov. 22. Réponse en avril 23. Subvention reçue de 2 000 \$, mai 23 .
22-CA-28 - Rue Dumont, piste cyclable, oct. 22	Ville	Sécuriser par un marquage au sol, un feu clignotant et une interdiction de stationner au passage cyclo-piéton.	28 fév., Réponse : la phase 2 est prévue dans quelques années. Une rencontre à la Ville est prévue le 31 mars 23.
22-CA-27 – École Anne-Hébert – sécurité routière, oct. 22	École Anne-Hébert et CPE la Croisée	Évaluation de l’intérêt pour un projet structurant de sécurité routière	
22-CA-26 – Quebec High School, sept. 2022	Ville	Acquisition du terrain et du bâtiment pour espace vert et services communautaires	
22-CA-24 - Rue Jeanne d’Arc, Inondations sept. 22	Ville	Solution aux problèmes de refoulement à l’intersection des rues Jeanne d’Arc et Désy.	Plusieurs équipes sont sur le dossier et ont fait un suivi auprès du citoyen (nov. 22).
22-CA-18 – Quebec High School, juin 22	CSCQ	Demande de rencontre.	
22-CA-04 – Stations signature, fév. 2022	Ville	Apparence et signature pour les trois stations de tramway du quartier.	

Légende : BPT Bureau de projet du tramway; CSCQ Commission scolaire Central Québec